CAP CONSEILS

UNE RELATION DE CONFIANCE, DES SOLUTIONS SUR MESURE.

Siège social : 8 Place de la Porte de Champerret 75017 Paris - SAS au capital de 1 000 € - SIRET N° 82432136800014 RCS PARIS - Code NAF: 6622Z - Immatriculé à l'Orias N° 17000036 - COA, IOBSP et CIF, Membre de la CNCEF Patrimoine, Assurance et Crédit sous le N° 19/0144, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution - Mail : contact@capconseils.eu - Tel:+33(0)614162772 - Responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de MATRISK Assurance. Numéro de TVA Intracommunautaire FR41824321368

Signature client

En application des différentes législations auxquelles nos activités sont soumises, nous vous prions de trouver ci-après les informations réglementaires qui régiront l'ensemble de nos relations contractuelles.

PRÉCISIONS

Le Document d'Entrée en Relation (ci-après « DER ») fournit des informations essentielles à nos clients et nos prospects concernant notre cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine, nos activités et la réglementation applicable à notre métier. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation réglementaire. Le DER doit être remis lors du premier rendez-vous et signé par le Client ou Prospect pour que notre cabinet puisse apporter la preuve de sa remise. Il doit aussi être soumis de nouveau à nos clients, pour signature, à chaque mise à jour significative des informations concernant le cabinet. L'acceptation de ce document et sa signature ne vous engage en rien avec votre intermédiaire.

PRÉSENTATION DU CABINET

Dénomination sociale : CAP CONSEILS

Adresse du siège social : 8 Place de la Porte de Champerret 75017 Paris

SAS (Société par actions simplifiée) au capital de 1 000 € inscrite au RCS de Paris sous le numéro 824 321 368 00014

Société gérée et dirigée par **Monsieur Laurent DEVILLE**

Notre cabinet est membre de la CNCEF (Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers)Patrimoine, Assurance et Crédit ; Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ; Association agréée au sein de l'article unique de la Loi n°2021-402 du 8 avril 2021 relative à la réforme du courtage de l'assurance, et par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

CAP CONSEILS

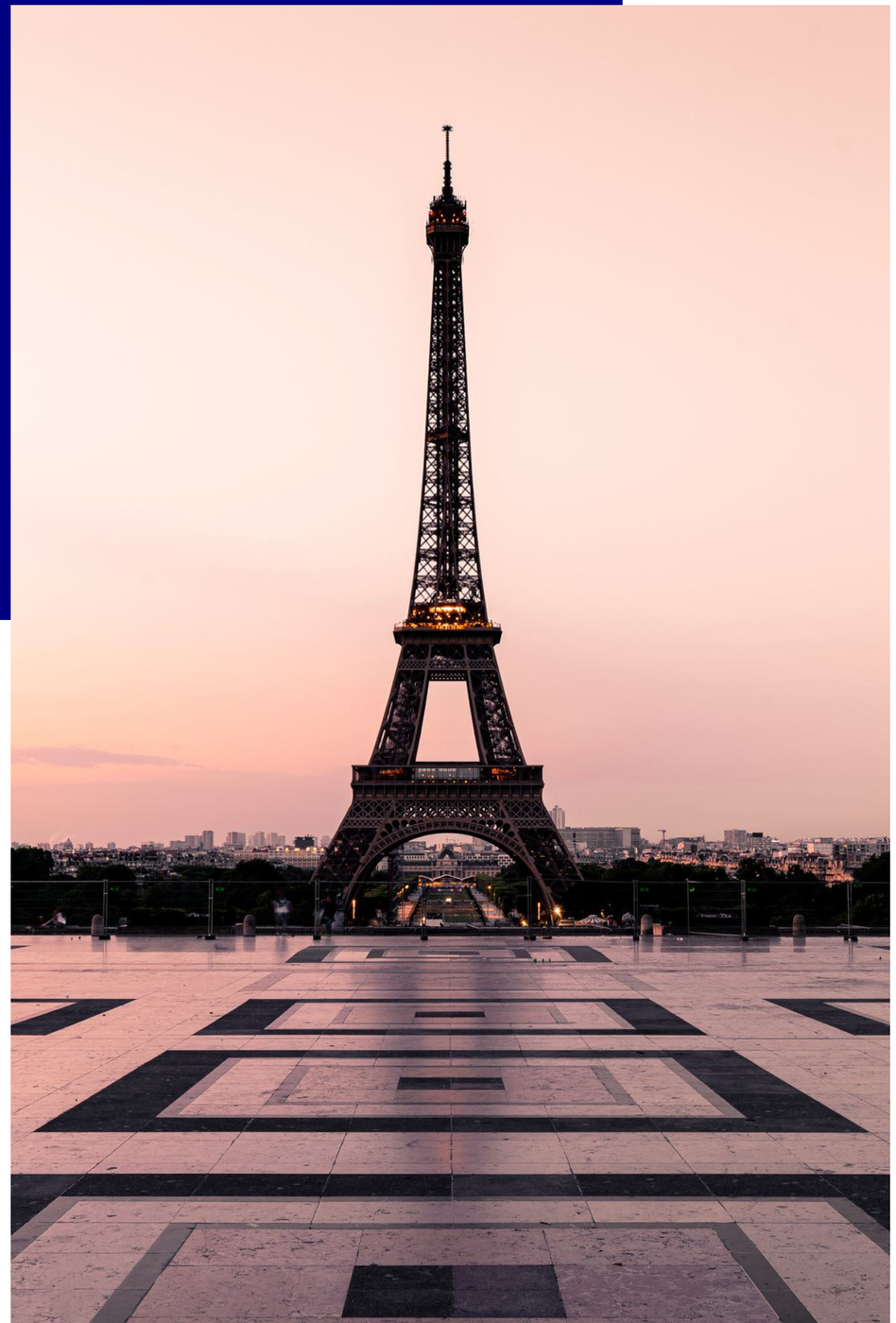

PRÉSENTATION DU CABINET

*Spécialiste reconnu de l'optimisation fiscale et sociale, **Laurent DEVILLE** débute sa carrière dans le domaine du cost control. Il intervient alors auprès de grands comptes afin de les accompagner dans la maîtrise et la récupération de leurs frais généraux, développant une expertise pointue dans l'analyse financière et l'efficacité opérationnelle.*

Fort de cette première expérience, il rejoint un grand groupe de Protection Sociale où il exerce pendant seize années. Il y occupe successivement les fonctions de Chargé d'affaires puis de Manager commercial, pilotant des équipes, développant des partenariats stratégiques et construisant des solutions sur mesure pour les entreprises comme pour les particuliers.

Cette longue immersion dans l'univers de la protection sociale lui permet d'acquérir une connaissance approfondie des mécanismes de prévoyance, retraite, santé collective et individuelle, ainsi que des enjeux liés au conseil patrimonial.

*En 2017, fort de cette double expertise – technique et terrain – il fonde le cabinet **CAP CONSEILS**.*
Le cabinet s'impose rapidement comme un acteur spécialisé dans :

- *le courtage en assurances de personnes,*
- *le conseil en investissements financiers,*
- *et l'accompagnement dans les opérations de crédits.*

Son approche, résolument centrée sur les besoins de ses clients, repose sur une analyse personnalisée, une culture de la transparence et un engagement constant à proposer des solutions adaptées, performantes et pérennes.

CAP CONSEILS est immatriculé au Registre Unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 17000036.
Vous pouvez vérifier cette immatriculation, au titre des activités suivantes, sur le site de l'Orias :

https://www.orias.fr

Sous les catégories suivantes :

- **Conseiller en investissements financier (CIF) :** Notre cabinet propose des prestations de conseil non-indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré sous le numéro 19/0144 auprès de la CNCEF (Chambre Nationale des Conseils Experts Financiers) Patrimoine et Assurance,association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse : 17 Place de la Bourse75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org).

- **Courtier en assurance ou en réassurance (COA) :** Notre cabinet exerce son activité de courtage d'assurance conformément à l'article L.521-2 (courtier catégorie B) du code des assurances. Le cabinet n'est, par conséquent, pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Nous proposons un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins.

- **Courtier en Opérations de Banque et de Service de Paiement (COBSP)** : Nous proposons un conseil et un accompagnement dans la sélection des établissements de crédit et/ou de banque selon l'offre disponible sur le marché bancaire.

*Le cabinet **CAP CONSEILS** est membre de la CNCEF Patrimoine, Assurance et Crédit sous le N° 19/0144 ; association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.*

Conditions de fourniture des conseils en investissement :
***CAP CONSEILS** est susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante*
*Dans le cadre d'une prestation de conseil fournie à titre non indépendant et conformément à la réglementation qui lui est applicable, **CAP CONSEILS** peut percevoir des rémunérations, des commissions ou des avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.*

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE (RCP) ET GARANTIES FINANCIÈRES

CAP CONSEILS dispose, conformément à la loi, d'une Assurance RCP (Responsabilité Civile Professionnelle) et d'une Garantie Financière souscrites auprès de MATRISK ASSURANCES,
22 rue de la maison Rouge - 77185 Lognes

N° de police : MRCSBRO201612FR00000000015829A00

<u>Activités garanties :</u>

- Conseils en investissement financier : 600.000 € par sinistre, dans la limite de 600.000 € par année d'assurance, conformément aux articles L.541-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.

- Courtage d'assurances : 2 500 000 € par année d'assurance pour un même intermédiaire, 2 000 000 € par sinistre (Articles L512-6, R512-14 et A512-4 du Code des Assurances).

- Courtage en Opération de Banque et services de paiement : 500.000 € par sinistre, 800.000 € par période (Articles L519-3-4 et R519-16 du CMF) ;

- Garantie financière 115 K€ par année d'assurance pour les activités de Courtage en Opération de Banque et services de paiement (Articles L519-4 et R519-17 et suivants du CMF).

Politique en matière de durabilité

CAP CONSEILS a mis en place un processus de sélection des instruments financiers, tenant compte des facteurs de durabilité au sens de l'article 2, point 24, du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019. Pour ce faire, CAP CONSEILS procède à l'analyse des produits qu'il entend référencer sur la base de plusieurs critères :

- Le fait qu'ils constituent des investissements durables au sens du Règlement SFDR ;
- Le fait qu'ils constituent des investissements durables à vocation environnementale au sens du Règlement Taxonomie,
- Le fait qu'ils prennent ou non en compte les incidences négatives en matière de durabilité (PIA).

CAP CONSEILS expliquera au client et détaillera ces différents éléments dans la suite de sa mission.

PARTENAIRES PRINCIPAUX

DES SOLUTIONS SUR MESURE

Le cabinet n'entretient pas de relation significative de nature capitalistique ou commerciale avec une entreprise d'assurances (participation >à 10% des droits de vote ou du capital)

ABEILLE ASSURANCES*

Nature : Assureur
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

APRIL

Nature : Courtier Grossiste
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

ENTORIA

Nature : Courtier Grossiste
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

GENERALI

Nature : Assureur
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

METLIFE

Nature : Assureur
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

NORTIA

Nature : Assureur
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

SELENCIA

Nature : Assureur
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

SWISSLIFE

Nature : Assureur
Type d'accord : Convention
Mode de rémunération : Commissions

*Pour les Cie d'assurances citées ci-dessus sur le tableau : nous bénéficions d'une convention de courtage signée avec ces partenaires. Cette dernière prévoit la perception de commissions ainsi que la perception de sur-commissions (ou commissions supérieures) qui peuvent varier en fonction de l'atteinte ou non d'un chiffre d'affaires ou d'un volume de contrats signés. Ces dernières peuvent être versées de manière marginale par la compagnie concernée. Toutes les informations sont à votre disposition sur simple demande écrite.

HONORAIRES

Le cabinet peut être amené à percevoir des honoraires sur les missions de conseil qu'il effectue. Les honoraires sont calculés sur la base des tarifs de conseil présentés sur le tableau ci-dessous :

PRESTATIONS	MONTANT HT	MONTANT TTC
TARIF HORAIRE	**300 €**	**360 €**
ANALYSE ET ÉTUDES DES CONTRATS D'ASSURANCES EN COURS	**800 €**	**960 €**
MISSION AIDE ET ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF	**300 €**	**360 €**
BILAN PATRIMONIAL - AUDIT COMPLET	**1 500 €**	**1 800 €**
AUDIT ASSURANTIEL « BENCHMARK »	**1 500 €**	**1 800 €**
ABONNEMENT SUR LE SUIVI PATRIMONIAL ET DES CONTRATS	**800 €**	**960 €**

Réclamations

Pour toute réclamation, le client s'adresse préalablement à CAP CONSEILS afin de trouver une solution amiable. La réclamation s'effectuant, sur support durable, est adressée à :

CAP CONSEILS 8 Place de la Porte de Champerret 75017 Paris - contact@capconseils.eu

CAP CONSEILS s'engage à :

- accuser réception de la réclamation dans un délai de dix jours ouvrables à compter de la date d'envoi sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- puis à y répondre dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si la réponse apportée à sa réclamation ne lui apparaît pas satisfaisante, le client peut saisir le médiateur de la consommation compétent suivant :

Au titre de l'activité de
conseiller en investissements financiers :

Le Médiateur
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 PARIS CEDEX 02

Au titre des autres activités :
MED CONSO DEV
https://medconsodev.eu/

Ou par voie postale en écrivant à :

MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS
Immeuble l'horizon – Esplanade de France
3, rue J. Constant Milleret –
42000 SAINT-ÉTIENNE

Au titre des données personnelle :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

Traitement des données personnelles

Dans le cadre de ses prestations, **CAP CONSEILS** est susceptible de procéder au traitement de données personnelles intéressant le client, ce à quoi le client consent.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, CAP CONSEILS s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre CAP CONSEILS et son client, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences réglementaires auxquelles il est soumis. Le client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc…).

Les données personnelles que vous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous proposons sont collectées et traitées par Monsieur Laurent DEVILLE en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD) :

8 Place de la Porte de Champerret 75017 Paris - contact@capconseils.eu

MOYENS DE COMMUNICATION

- Entretien physique ou distanciel
- Courriers postaux
- Envois de courriels
- Téléphone

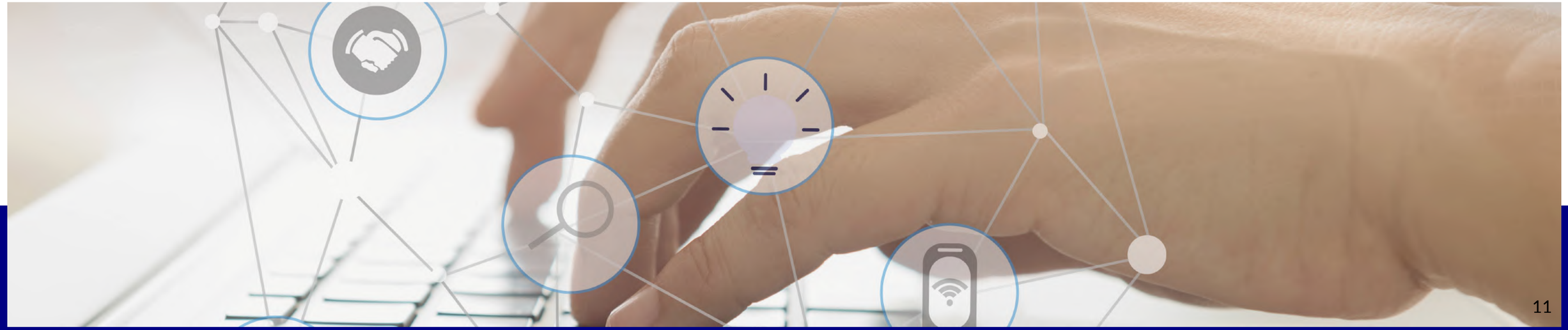

CONSENTEMENTS

DÉMATÉRIALISATION – LIMITATION DES FLUX PAPIER AVEC LA/LES COMPAGNIE(S) PARTENAIRE(S)

Dans le cadre de la dématérialisation de la relation commerciale, certains documents relatifs à l'exécution du contrat vous seront adressés par courrier électronique, à l'adresse que vous avez communiquée à cette fin, ou mis à disposition sur votre espace client ; vous serez alors informé(e) par mail de leur mise à disposition. **Vous pouvez, à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ces supports** et recevoir ces documents en format papier en vous adressant à votre conseiller ou intermédiaire d'assurance.

☐ J'accepte la dématérialisation (suppression flux papier) des informations et des documents qui m'est proposée dans le cadre de l'ensemble de mon/mes contrat(s) actuel(s) ou futur(s).

CANAUX DE CONTACT À UTILISER

☐ En cochant cette case, vous reconnaissez avoir été informé(e) que notre cabinet peut être amené à vous contacter dans le cadre de la gestion de vos contrats. Vous consentez à être contacté(e) par notre cabinet par tout canal de communication moderne. Aussi vous autorisez notre cabinet à pouvoir vous contacter par les moyens suivants :

☐ Mail ☐ Téléphone ☐ Messagerie(s) ☐ SMS ☐ Courrier

☐ **L'ensemble de ces canaux de contact**

DÉMARCHAGE COMMERCIAL DE LA PART DE NOTRE CABINET

☐ En cochant cette case, vous reconnaissez avoir été informé(e) que notre cabinet peut être amené à vous contacter dans le cadre de ses activités commerciales. Vous consentez par conséquent à recevoir des offres commerciales et/ou publicités par voie électronique (email, SMS, etc.) ou téléphonique de la part de notre cabinet et/ou de ses partenaires commerciaux.
À tout moment, vous pouvez retirer votre consentement en vous désinscrivant ou en contactant directement notre cabinet. Vous reconnaissez également avoir été informé(e) que vos données personnelles pourront être utilisées à des fins de démarchage commercial conformément à la politique de confidentialité de notre cabinet.
Dans le cadre de tout démarchage commercial, nous vous rappelons qu'afin de ne plus recevoir des appels téléphoniques commerciaux non sollicités, vous pouvez, gratuitement, vous inscrire sur la liste Bloctel.